

3 JUL. 2019  
 Envoyé en Sous-Préfecture le : - 8 JUL. 2019  
 Reçu en Sous-Préfecture le : - 8 JUL. 2019  
 Affiché au siège du Syndicat Mixte le : 8 JUL. 2019

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

**DELIBERATION  
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE SCOT  
PERIGORD NOIR**

Place Marc Busson - 24 200 SARLAT  
Tél : 05.53.31.56.01

DEPARTEMENT

DORDOGNE

Séance du lundi 17 juin 2019 – Sarlat

**Délibération n°2019-06-17-001**

L'an deux- mille-dix-neuf, le dix- sept juin, à neuf heures trente, les membres du comité syndical se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean- Michel Pérusin, Président, au siège du Syndicat Mixte, à la Maison de l'Emploi de l'Emploi de Sarlat, sur convocation en date du 3 juin 2019.

Secrétaire de séance : Jean- Claude Castagnau

**Liste des présents avec pouvoir de vote:**

Communauté de Communes	NOM	Prénom	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Procuration à	Supplé.e par
Terrassonnais en Périgord Noir - Thenon - Hautefort	BOUSQUET	Dominique		x		Jean Bousquet	
	BOUSQUET	Jean	x				
	EYMARD	Serge			x		Stéphane Roudier
	MOREAU	Yves			x		
	LAPOUGE	Michel			x		
Vallée de l'Homme	ARNAUD	Alain	Décédé				
	LAGARDE	Philippe	x				
	ROUVES	Christian		x		Philippe LAGARDE	
	SOULIAC	Arlette			x		Roland Delmas
Pays de Fénelon	BONNEFON	Patrick	x				
	DUBOIS	Jean- Pierre			x		Alain Laporte
Vallée Dordogne et Forêt Bessède	ALCABEZ	Jean	x				
	LEOTHIER	Christian			x		
Domme Villefranche-du- Périgord	CASSAGNOLE	Jean- Claude	x				
	LAVAL	Jean- Marie	x				
Sarlat-Périgord Noir	de PERETTI	Jean- Jacques	x				
	PERUSIN	Jean- Michel	x				
	PEYRAT	Jérôme			x		JC Castagnau
	SECRESTAT	Benoît		x		JM Pérusin	
<b>Délégués présents avec pouvoir de vote</b>			<b>15</b>				

**Liste des délégués sans pouvoir de vote et des observateurs :**

NOM	Prénom	Qualité
MARES	Edith	Déléguée suppléante CC Domme - Villefranche du Périgord
LAMOUREUX	Christian	Déléguée suppléant CC Sarlat- Périgord Noir
LAURENS	Julia	Cheffe de projet Pays du Périgord Noir

Monsieur le Président accueille les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT) pour aborder le premier point à l'ordre du jour. Sont présents : Valérie Bousquet (Pôle urbanisme), Dominique Lévêque et Sylvie Desveaux (Pôle connaissance des territoires), Alicia Monpion (Pôle Planifications, en

Envoyé en Sous-Préfecture le : 3 JUIL. 2019  
Reçu en Sous-Préfecture le : 8 JUIL. 2019  
Affiché au siège du Syndicat Mixte le : 8 JUIL. 2019

charge des SCoT du département) et Monique Mouneydier (Service Territorial du Périgord Noir). Avant d'aborder le sujet de la méthodologie, Valérie Bousquet indique que la Préfecture va prendre contact avec le syndicat mixte pour la DGD 2019,.

Monsieur le Président rappelle les éléments de contexte pour l'élaboration du cahier des charges :

- tout d'abord, la convention d'AMO est en cours de finalisation avec l'ATD 24. Le soutien de l'ATD 24 pour la rédaction du cahier des charges pourra se mettre en place dès le mois de septembre. Toutefois, ce soutien reste une intervention ponctuelle de l'ATD 24, qui n'est pas en charge de la rédaction du document.
- la priorisation des thématiques prioritaires à retranscrire dans le cahier des charges est difficile : les échanges au sein du syndicat n'ont pas permis de faire émerger une priorisation claire.
- la présentation technique effectuée début mai par les services de la DDT de la démarche de diagnostic partagé auprès du Président a permis de faire émerger une nouvelle méthodologie de travail dont le comité syndical pourrait se saisir.

Les services de l'Etat explicite la démarche de rédaction de la note d'enjeux, qui repose sur une méthodologie de co- construction avec les territoires.

La méthode repose sur cinq étapes :

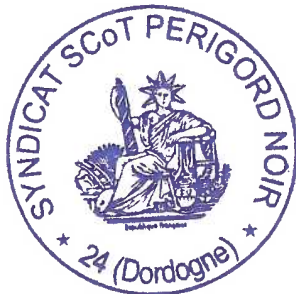
1. Comprendre le territoire : recueil de données sur 12 à 15 thèmes et visites de terrain avec un paysagiste conseil
2. Spatialiser les caractéristiques et les dynamiques du territoire
3. Partager : restituer les étapes de la co- construction
4. Spatialiser les enjeux du territoire (uniquement les services de l'Etat)
5. Porter le point de vue de l'Etat

**Après en avoir délibéré, le comité syndical valide l'appui de la démarche de rédaction du cahier des charges et de priorisation des enjeux du syndicat sur les travaux menés par les services de l'Etat dans le cadre de leur mission de rédaction de la note d'enjeux.**

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0



Fait et délibéré à Sarlat, les jour mois et  
an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Le Président,  
Jean-Michel Perrin

3 JUIL 2019  
 Envoyé en Sous-Préfecture le : 8 JUIL. 2019  
 Reçu en Sous-Préfecture le :  
 Affiché au siège du Syndicat Mixte le : - 8 JUIL. 2019

**DELIBERATION  
 DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE SCOT  
 PERIGORD NOIR**

REPUBLIQUE  
 FRANCAISE

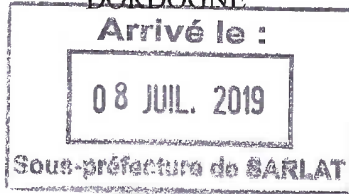
Place Marc Busson - 24 200 SARLAT  
 Tél : 05.53.31.56.01

DEPARTEMENT

Séance du lundi 17 juin 2019 – Sarlat

DORDOGNE

Délibération n°2019-06-17-002



L'an deux- mille-dix-neuf, le dix- sept juin, à neuf heures trente, les membres du comité syndical se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean- Michel Pérusin, Président, au siège du Syndicat Mixte, à la Maison de l'Emploi de l'Emploi de Sarlat, sur convocation en date du 3 juin 2019.

Secrétaire de séance : Jean- Claude Castagnau

Liste des présents avec pouvoir de vote:

Communauté de Communes	NOM	Prénom	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Procuration à	Supplé.e par
Terrassonnais en Périgord Noir - Thenon - Hautefort	BOUSQUET	Dominique		x		Jean Bousquet	
	BOUSQUET	Jean	x				
	EYMAR	Serge			x		Stéphane Roudier
	MOREAU	Yves			x		
	LAPOUGE	Michel			x		
Vallée de l'Homme	ARNAUD	Alain	<i>Décédé</i>				
	LAGARDE	Philippe	x				
	ROUVES	Christian		x		Philippe LAGARDE	
	SOULIAC	Arlette			x		Roland Delmas
Pays de Fénelon	BONNEFON	Patrick	x				
	DUBOIS	Jean- Pierre			x		Alain Laporte
Vallée Dordogne et Forêt Bessède	ALCABEZ	Jean	x				
	LEOTHIER	Christian			x		
Domme Villefranche-du-Périgord	CASSAGNOLE	Jean- Claude	x				
	LAVAL	Jean- Marie	x				
Sarlat-Périgord Noir	de PERETTI	Jean- Jacques	x				
	PERUSIN	Jean- Michel	x				
	PEYRAT	Jérôme			x		JC Castagnau
	SECRETAT	Benoît		x		JM Pérusin	
Délégués présents avec pouvoir de vote			15				

Liste des délégués sans pouvoir de vote et des observateurs :

NOM	Prénom	Qualité
MARES	Edith	Déléguée suppléante CC Domme - Villefranche du Périgord
LAMOUREUX	Christian	Déléguée suppléant CC Sarlat- Périgord Noir
LAURENS	Julia	Cheffe de projet Pays du Périgord Noir

Le Président présente aux membres du Comité syndical, le compte administratif de l'exercice 2018. Le Président indique que, suite au vote du budget primitif 2018 (en date du 18 octobre 2018), aucune dépense ni aucune recette n'a été effectuée et qu'en conséquence, les résultats de l'exercice 2018 sont nuls.

Envoyé en Sous-Préfecture le : - 3 JUIL. 2019  
Reçu en Sous-Préfecture le : - 8 JUIL. 2019  
Affiché au siège du Syndicat Mixte le : 8 JUIL. 2019

Après que le Président ait quitté la salle, délibérant sous la présidence de Philippe Lagarde.

**Le Comité syndical, après en avoir délibéré, prend acte de la présentation faite du compte administratif 2018 et du fait que les résultats de l'exercice 2018 sont nuls.**

Pour : 15      Contre : 0      Abstention : 0



Fait et délibéré à Sarlat, les jour mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Le Président,  
Jean-Michel Perusin